



Le Contrat Rivière de la Lesse ASBL

📍 Rue de Préhyr 12F - 5580 Rochefort ☎ : 084 / 22 26 65

✉ : info@crlesse.be 🌐 : www.crlesse.be 📺 : www.facebook.com/crlesse



GR17 & GRP577 : parution de nouveaux topo-guides

Le nouveau topo-guide GR 17 « La Lesse et la Lomme par les GR » est sorti ce printemps. Le Contrat de rivière pour la Lesse est fier d'avoir pu contribuer avec ses partenaires à son élaboration! Cette randonnée vous emmènera le long de la Lesse depuis sa source cachée dans les broussailles près d'Ochamps jusqu'à sa confluence avec la Meuse à Anseremme. Mais aussi au bord de la Lomme depuis Lommel à Bras jusqu'à Éprave où elle rejoint la Lesse.



Ce sentier de grande randonnée (SGR) vous fera parcourir l'Ardenne, la Calestienne, la Famenne et le Condroz. Il couvre près de 362 kilomètres ! La description des itinéraires s'accompagne de passionnants commentaires historiques, culturels ou scientifiques, un véritable trésor d'informations! Si l'accent est mis sur l'hydrologie et la géologie, les amateurs d'histoire, d'ichtyologie, de géographie humaine,... y trouveront aussi leur compte.

Pour ne pas alourdir exagérément l'ouvrage, certains de ces commentaires sont accessibles sur smartphones via des codes QR. Vous les trouverez sur les sites internet des Sentiers de Grande Randonnée et du CR Lesse (sur notre page promenades)

Signalons également une nouvelle édition du topo-guide du Tour de la Famenne (GRP 577) qui intègre désormais des tronçons traversant les 8 communes couvertes par le Geopark Famenne-Ardenne. Balisé en jaune et rouge, il se déploie sur 197km.



River stewards 2021

Du 1^{er} juillet au 15 août, quatre étudiants vont sillonner les sentiers et les bords de la Lesse entre Houyet et Anseremme. Engagés en tant que river stewards, leur mission sera de dialoguer avec les kayakistes et les vacanciers afin de les sensibiliser aux «bonnes pratiques» environnementales.



Ainsi, durant ce mois de juillet, Victorien et Marie iront à la rencontre des touristes et seront suivis, pour les 15 premiers jours d'août, par Aurélien et Violaine. Ils leur rappelleront : les aires d'accostage et de barbecue autorisées, les zones de baignade accessibles dans la région, la problématique des déchets et des mégots (rappelons qu'un mégot à lui seul pollue 500 litres d'eau!). Be WaPP soutient à nouveau ce projet en mettant à disposition des cendriers de poche qui seront offerts aux fumeurs rencontrés. Les river stewards veilleront au respect de la quiétude de tous les usagers. Une part de leur travail portera aussi sur la consommation d'alcool (interdit dans les kayaks)... D'une manière moins systématique, ils informeront le public sur les plantes invasives, le danger de nourrir les oiseaux d'eau, les zones Natura 2000...

Un vaste programme de sensibilisation qui, ces deux dernières années, a été très globalement bien accueilli.

Souhaitons leur bonne chance et de belles rencontres !

Saviez-vous que ?

Un « saviez vous que » atypique cette fois-ci ! Pour diminuer votre impact sur l'environnement, nous vous proposons de fabriquer vous même un produit d'entretien écologique, à savoir un produit vaisselle. À utiliser chez soi, au camping, en randonnée, au camp...

Ingrédients pour 500 ml de produit

- 100 ml de liquide vaisselle écologique (on opte pour un produit écologique labellisé. Son rôle est de nettoyer et dégraisser la vaisselle)
- 1 CàS de bicarbonate de soude (pour adoucir l'eau et renforcer l'efficacité du produit vaisselle)
- De l'eau (pour diluer et mélanger les ingrédients)
- Facultatif : 5 gouttes d'huile essentielle (citron)
- Matériel :
 - Une bouteille ou un flacon de 500 ml
 - Un entonnoir
 - Un doseur

Préparation

- 1) Verser le liquide vaisselle dans un flacon de 500 ml
- 2) Ajouter l'huile essentielle
- 3) Mélanger soigneusement
- 4) Ajouter le bicarbonate de soude
- 5) Remplir doucement d'eau
- 6) Mélanger délicatement
- 7) Étiqueter la bouteille (très pratique à l'usage!)

Utilisation

Ce produit fait maison permet de nettoyer la vaisselle de tous les jours. Le produit vaisselle 'maison' est plus liquide qu'un produit 'conventionnel'. Vous pouvez le mettre directement sur l'éponge. Moins dilué, il sera encore plus efficace. Toujours bien agiter le flacon avant l'emploi.

D'autres recettes de produits d'entretien faits maison sont disponibles sur notre site internet à la page suivante :
<https://www.crlesse.be/recettes/>



Nous avons besoin de votre aide !

Vous avez constaté un phénomène de sécheresse ou d'inondation dans le sous bassin de la Lesse ?

Dans ce cas, n'hésitez pas à nous envoyer vos photos ou films (en mentionnant la date et la localisation du phénomène) à l'adresse suivante : info@crlesse.be

Cela nous sera très utile, notamment dans le cadre de l'élaboration des PGRI (Plans de Gestion des Risques d'Inondation) .

Nous vous remercions pour votre participation !





Domaine de Chevetogne : inauguration de la zone humide

Ce vendredi 4 juin 2021 a eu lieu l'inauguration de la zone humide du Domaine de Chevetogne. Ce vaste projet, en chantier depuis plus d'un an et demi, a permis la restauration du fond de vallée à la confluence des ruisseaux du Mivau et du Molinia, tant au niveau paysager qu'au niveau de la biodiversité. Il a d'abord fallu déplacer les caravanes hors de la zone inondable, puis les tarmacs ont été arrachés et recyclés. Après le reméandrage, la création de zones de marnages et la remise à ciel ouvert des parties de ruisseaux canalisés, le Mivau et le Molinia ont retrouvé leur lit d'origine. Ces zones humides sont très importantes pour certaines espèces comme les batraciens ou les libellules qui ont besoin d'eau pour la reproduction.

Les castors, précurseurs en création de zones humides, y sont installés depuis plusieurs années et de nombreuses espèces d'oiseaux comme l'aigrette garzette ou le râle d'eau profitent de ces nouveaux aménagements.

Les zones humides ralentissent les crues, digèrent les nitrates et les phosphates, épurent les eaux polluées avec l'aide du soleil ou peuvent encore servir de bassin d'orage en élargissant les zones d'expansion des crues..

Voici donc un nouvel écrin de nature proche de chez nous à découvrir dès maintenant.

Une zone humide en devenir...



© Monmart



Géocaching : à l'aventure !

Envie de partir à l'aventure, à la chasse aux trésors à deux pas de chez vous ? Alors, le géocaching est fait pour vous ! Le Contrat de rivière Lesse met en place depuis plusieurs années maintenant, en partenariat avec les syndicats d'initiative et les offices du tourisme, diverses caches sur le territoire de nos communes partenaires. Ces géocaches sont installées à des points stratégiques le long des sentiers de randonnées, à l'intersection des cours d'eau ou d'un point d'intérêt patrimonial. Vous les trouverez (si vous cherchez bien) dissimulées près d'un pont, une passerelle, un ancien muret d'irrigation...



Pour jouer, c'est très simple, il suffit de télécharger l'application gratuite Geocaching sur votre smartphone, puis de chaussez vos bottines et zou ! Que l'aventure commence !

Plus d'infos sur :
www.crlesse.be/geocaching



Une géocache en préparation...
Pourrez-vous la retrouver ?

Famenne-Ardenne UNESCO Global Geopark : les randonnées

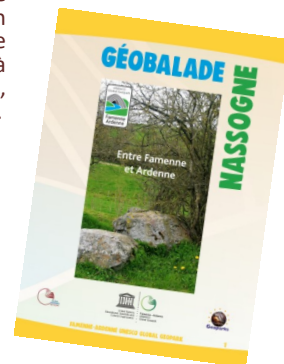


Cet été, observez nos paysages sous un angle différent grâce aux « géobalades » imaginées et conçues par le Geopark Famenne-Ardenne.

Un circuit de +/- 10 km décrit dans un petit dépliant est proposé pour chaque commune (Beauraing, Durbuy, Hotton, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Tellin, Wellin). Ces dépliants vous aideront à comprendre les forces et les éléments qui ont façonné notre magnifique région. Vous apprendrez ce qu'est un travertin à Beauraing, admirerez un point de vue remarquable sur la dépression de la Famenne à Wellin, parcourez une pelouse calcaire à Tellin, admirerez une résurgence à Marche-en-Famenne...

Comment vous les procurer ?

- Téléchargement gratuit : www.geoparcfamenneardenne.be/fr/randos-balades
- Via l'application : Cirkwi – UNESCO Global Geopark Famenne-Ardenne
- En vente en version papier dans tous les bureaux d'accueil



Beau livre : « Geopark - Escapade souterraine »



Nous vous signalons la sortie du livre : "Geopark. Escapade Souterraine" réalisé par Gaëtan Rochez en collaboration avec le Geopark Famenne-Ardenne, l'université de Namur (Département de Géologie), le GRPS et édité par les Presses Universitaires de Namur.



© Gaëtan Rochez

L'ouvrage de 160 pages recèle plus de 120 photographies époustouflantes de grottes, phénomènes karstiques, résurgences, carrières souterraines ... Vous pourrez y apprécier les merveilles de notre sous-sol au travers de 50 sites photographiés sur les 8 communes partenaires du Geopark

Prix du livre : 20 euros. Édité en 4 langues (FR, NL, GB, D)
En vente directe chez de nombreux partenaires du Geopark.
Pour commander un exemplaire sur le net : <https://www.pun.be/>

A vos agendas (toujours sous réserve...)



- **Samedi 31 juillet :**
balade au moulin de Mahoux organisée par l'OT de Houyet.
- **Samedi 7 août :**
Marché d'art, d'artisanat et du terroir à Eprave. Le CRLesse y tiendra un stand IBGN (au pont).
- **Du 23 au 26 septembre 2021 :**
7e édition du Grand Nettoyage Be WaPP.
- **Samedi 27 et dimanche 28 novembre :**
Festival Instinct Nature à Libramont.



Wallonie
PROVINCE
de NAMUR

Contrat de rivière Lesse ASBL — N° d'entreprise : 0894.160.351 — N° de compte ING : BE36.3630.1997.6481 — RPM : Dinant
Le Contrat de rivière Lesse est financé par le Service Public de Wallonie, la Province de Namur, et les communes de Beauraing, Bertrix, Bièvre, Ciney, Daverdisse, Dinant, Gedinne, Houyet, Libin, Libramont-Chevigny, Marche-en-Famenne, Nassogne, Paliseul, Rendeux, Rochefort, Saint-Hubert, Tellin, Tenneville et Wellin.
Si vous ne souhaitez plus recevoir le Courrier de la Lesse, signalez-le-nous par mail à info@crlesse.be ou en nous téléphonant au 084/222.665.